

Blanchisserie Moderne

Le véritable spécialiste de blanchisserie qui porte le nom de Blanchisserie Moderne a été créée au Centre, commune de Watrin.

Cet établissement, de tout premier ordre, construit selon les dernières données de la science, est appelé à rendre de sérieux services à ses concitoyens pour le lavage du linge.

La Blanchisserie Moderne, société à capital variable, dispose de 500 machines à linge, divisées par genres de linge, et d'un chauffage, accepte chaque souscripteur et surtout se recommande amplement par son succès.

Les prix de lavage ont été établis de façon à satisfaire les plus recitriciens. Au voient aussi que : Chemises de hommes, pour 30 c. ; chemises de femmes, 0.30 - Pantalons, 0.15 - Jans-cote, 0.07 - Paires de manchettes, 0.15 - Pantalons, 0.20 - Jupons de dessous, 0.25 - Caches-crocs, 0.20 - Paires de bas, 0.10 - Douzaine, 0.15 - Pléces, 0.10 - Serviettes, 0.07 - Nappe, 0.30 - Tabliers, 0.10 - Couverts, 0.10 - Draps, 0.40 - Laines d'oreillers, 0.10 - Gilets de flanelle, avec le bouton, 0.20 sans manches, 0.10 - Sur demande, la Blanchisserie, pour le blanchissage de linge, le lave spécialement fabriqué à L'Union.

Des voitures patronnées à domicile sur la demande des clients pour prendre le linge à blanchir. A cet effet s'adresser aux MM. BARRAZ, géomètres-experts, rue de Lille, 35. KNOFF, caoutchouc, Hôtel de France, 10, rue de Valenciennes. CATEL, rue Carnot, à Watrin; Augustin MORIER, rue des Plais, 20, à Tourcoing et l'Union Blanchisserie de Watrin.

Comme en tout lieu, on est sûr de donner entière et parfaite satisfaction à la clientèle, en même temps que pour assurer la plus parfaite conservation du linge.

Est donc, un sûr assuré pour la Blanchisserie Moderne.

LE ROI DES CAFÉS

Le plus hygiénique, le plus économique, qualité rare, méritant d'être connu.

ADOPTÉ PAR L'ARMÉE

En vente, par et détail, 68, rue de l'Épée, n° 209, rue des Arts, Roubaix.

CROIX

Un croix en dévotion - Vendredi, vers 6 heures et demi, un croix en dévotion de l'église de l'Église des moines de Valenciennes (Nord), de MM. Rogé et Horel, présidents.

Un croix en dévotion - Samedi, vers 6 heures et demi, un croix en dévotion de l'église de l'Église des moines de Valenciennes (Nord), de MM. Rogé et Horel, présidents.

WASQUEL

Une conférence sera faite par M. le docteur Delbecq, dimanche 11 juin courant, à 8 heures, au Cercle républicain de Valenciennes, Wasqueal.

ELIXIR SUÈDE

Voici la liste des numéros d'obligations sortis au quatrième tirage de la deuxième émission de l'emprunt de 4,000,000 francs par la loi du 31 juillet 1898, pour grans tranches de tirage et autres.

Table with 4 columns: Numéros sortis, Tranche, etc. Lists various numbers and their corresponding tranches.

BONDES

Une liste de numéros de bons de souscription de la deuxième émission de l'emprunt de 4,000,000 francs par la loi du 31 juillet 1898, pour grans tranches de tirage et autres.

Accidents d'usine

M. Henri Major, 46 ans, contre-maître de l'usine de M. Alphonse Poilly, rue de Valenciennes, s'est blessé en servant un moteur. Contusion de la face dorsale de la main gauche.

Doins de M. le docteur Bernard. Incapacité de quelques jours.

Doins de M. le docteur Bernard. Incapacité de quelques jours.

M. Pierre Wibaux, 30 ans, uselier, employé chez M. Poilly, s'est blessé en servant un moteur. Contusion de la face dorsale de la main gauche.

M. le docteur Bernard a donné ses soins à ce coup de main.

M. Augustin Lagarde, 35 ans, monteur de chaudière au usage Bagny-Parent, rue de Valenciennes, s'est blessé en servant un moteur. Contusion de la face dorsale de la main gauche.

M. le docteur Bernard a donné ses soins à ce coup de main.

Mauvais fils

Le nommé Félix Delanoy, 47 ans, aide-travailleur, est un garçon qui s'empare un peu trop de son salaire qui est de quatre francs le semaine. Il a été condamné à un mois de prison.

qu'il était plus tard que cela. Faut-il répondre à cela? L'heure qu'il est, une nouvelle édition de son livre sur les ligues a été publiée. Le livre, le jeune homme répondit encore, ne sera pas publié avant qu'il n'ait pu être imprimé. Quelqu'un s'approcha.

Forcé fut de le mettre à la porte. Il revint aussitôt et dit qu'il avait pu être imprimé. Quelqu'un s'approcha. Forcé fut de le mettre à la porte. Il revint aussitôt et dit qu'il avait pu être imprimé. Quelqu'un s'approcha.

Un souvenir de Dijon. Nous apprenons que la société amicale de gymnastique l'Union Tourcoingaise, va aller à Dijon pour assister à la fête de la Ligue. Elle y sera représentée par ses membres les plus distingués.

Attention d'Autueil. Nous venons d'apprendre que la société amicale de gymnastique l'Union Tourcoingaise, va aller à Dijon pour assister à la fête de la Ligue. Elle y sera représentée par ses membres les plus distingués.

LES SOUS-BOQUES

Le bruit d'un nouveau crime commis à Tourcoing, sous le nom de sous-boques, a été répandu.

Il s'agit d'un crime qui a été commis à Tourcoing, sous le nom de sous-boques, a été répandu.

LILLE

La Reine des Ouvrières. Les heures de corvée. Voici la liste des heures de corvée des ouvrières de Lille.

Les heures de corvée. Voici la liste des heures de corvée des ouvrières de Lille.

AVIS MILITAIRE

Les réservistes appartenant aux classes de 1889 et 1892 qui n'auraient pas été convoqués pour le service de leur classe, sont priés de se rendre à la gare de Valenciennes pour y rejoindre leur unité.

CONFÉRENCE SUR L'EXPOSITION COLONIALE DE LA FRANCE EN ALGÉRIE

Nous espérons à nos lecteurs que c'est en leur honneur que nous publions la conférence faite par M. Joseph Morand, député de Valenciennes, sur l'Exposition coloniale de la France en Algérie.

UNION SPORTIVE TOURCOINGAISE

Les membres des sections de football et de volleyball de l'Union Sportive Tourcoingaise, sont priés de se rendre à la gare de Valenciennes pour y rejoindre leur unité.

MARCO-EN-BAREUL

Le conseil municipal de Marco-en-Bareul, a décidé de faire une enquête sur la situation de la commune de Marco-en-Bareul.

Le conseil municipal de Marco-en-Bareul, a décidé de faire une enquête sur la situation de la commune de Marco-en-Bareul.

LA RÉPÉTITION GÉNÉRALE

La répétition générale de l'opéra de M. Gery Leconte, intitulé 'Le Maître de Forêt', aura lieu le 11 juin courant, à 8 heures, au Théâtre de Valenciennes.

La répétition générale de l'opéra de M. Gery Leconte, intitulé 'Le Maître de Forêt', aura lieu le 11 juin courant, à 8 heures, au Théâtre de Valenciennes.

LES VOIS

Les voisins de Valenciennes, sont priés de se rendre à la gare de Valenciennes pour y rejoindre leur unité.

Les voisins de Valenciennes, sont priés de se rendre à la gare de Valenciennes pour y rejoindre leur unité.

de jeudi à vendredi, dans l'habitation de la rue de Valenciennes, 416, rue des Provenances.

Les malheureux sont entrés dans la cellule après avoir été vus de derrière et dérangés au carreau. Ils installèrent les serrures et les portes, et ils furent de la prison et obtinrent les objets de valeur qui leur étaient destinés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

de jeudi à vendredi, dans l'habitation de la rue de Valenciennes, 416, rue des Provenances.

Les malheureux sont entrés dans la cellule après avoir été vus de derrière et dérangés au carreau. Ils installèrent les serrures et les portes, et ils furent de la prison et obtinrent les objets de valeur qui leur étaient destinés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

de jeudi à vendredi, dans l'habitation de la rue de Valenciennes, 416, rue des Provenances.

Les malheureux sont entrés dans la cellule après avoir été vus de derrière et dérangés au carreau. Ils installèrent les serrures et les portes, et ils furent de la prison et obtinrent les objets de valeur qui leur étaient destinés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.

Le 22 juin, deux hommes, qui avaient été arrêtés, furent amenés devant le juge. Ils furent reconnus par les deux hommes qui les avaient arrêtés.